

1/1
Inspection Académique
Boulevard Slama
BP 3001
06201 Nice Cedex 3

Nice, le vendredi 14 octobre 2011

L'Inspecteur d'Académie

à

Mesdames et Messieurs
les Directrices et Directeurs d'école
S/C de Mesdames et Messieurs les
Inspectrices et les Inspecteurs chargés des
circonscriptions du 1^{er} degré

Objet : FAPE OUEST 2012 / ECOLE

L'Inspection Académique des Alpes Maritimes, en partenariat avec la municipalité de Mouans-Sartoux et le Conseil Général, organise le neuvième « Festival Arts Plastiques Enfants ».

Service CPD

Bureau
Réf : 201

Affaire suivie par

Christine CHARLES

Raymond BALESTRA

Téléphone
04 93 72 64 59

Télécopie
04 93 72 64 86

Mail
Raymond.Balestra@
ac-nice.fr

" **FAPE OUEST** " *ANTIBES / CAGNES SUR MER / CANNES/ GRASSE / LE CANNET / CARROS 3 VALLEES (Rive droite du Var) / VALBONNE / VAL DE SIAGNE / VENCE / AIS (Rive droite du Var)*

Le lieu de la manifestation est le village de **Mouans –Sartoux / Parc du Château**
Les dates arrêtées sont les **1, 2 et 3 juin 2012.**

Le thème retenu pour cette année est :

« Prenez siège ! »

Des sièges à créer, à transformer et à détourner...

Un document pédagogique sera mis en ligne sur le site de l'Inspection Académique à partir du mois de novembre.

Cette année encore le vendredi sera réservé aux scolaires, le vernissage aura lieu le samedi et l'exposition se prolongera jusqu'au dimanche soir.

Les travaux devront être réalisés avec protection (vernis ou plastique). Il conviendra de sensibiliser les élèves à la notion d'éphémère au cas où les productions seraient détériorées par les intempéries.

La manifestation se déroulant un week-end, elle permettra aux parents d'accompagner eux-mêmes leurs enfants. Un travail visant la sensibilisation des élèves à cet événement est donc prioritaire car ils seront le relais entre l'école et la famille.

Les enseignants volontaires seront responsables de l'installation sur le lieu et de la récupération des travaux.

Vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription à renvoyer en deux exemplaires (une, par voie directe à l'Inspection Académique, une autre par la voie hiérarchique à l'Inspecteur de votre circonscription).



Philippe JOURDAN